

MAIRIE DE SAINTE EUPHEMIE SUR OUEZE - 26170
PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL D'URGENCE

Séance du dimanche 12 juillet 2026 à 17h15

2026 03 18001

SESSION EXTRA-ORDINAIRE

PRESENTS : Frédéric JULLIEN, maire et président de la séance

Alain BOULET, adjoint au maire, Muriel BREDY, Michèle SAMSON VANMOER, Catherine BELAOUS, Jean-Daniel REYNIER, Emilie THOMAS-KLEIN, conseillers municipaux.

Date de convocation : 11/07/2026

Lieu : Salle du Conseil 1, Place de la mairie, 26170 Sainte Euphémie Sur Ouvèze

Nombre de conseillers : 7 Quorum : 4. présents : 7 votants : 7

Mme Belaous Catherine est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- Baisse importante du débit de la source

La séance est ouverte à 17h19

1. Baisse importante du débit de la source

On arrive aujourd'hui à une consommation de 45 m3 par jour alors qu'au plus fort de l'été notre consommation habituelle n'excède pas 20m3. Une fuite très importante s'est donc déclenchée et risque de mettre en péril l'alimentation en eau du village car notre source ne pourra pas produire suffisamment pour compenser les pertes en eau. Le fait est que le trop-plein de la source ne coule plus le midi et en fin de journée.

Par conséquent, au vu de l'état d'urgence, le conseil municipal est convoqué pour une séance extraordinaire.

Mise au vote et approuvé à l'unanimité (7 voix **POUR**)

Sur 8 à 10 jours, la consommation était de 55m3 par jour.

Une fuite à un compteur a été trouvée et le compteur a été remplacé.

On arrive aujourd'hui à 40 à 45m3 par jour, alors que théoriquement on devrait être entre 25 et 35m3 par jour. La source est donc au plus bas.

Par conséquent, il faut effectuer une recherche de fuite dans l'urgence et accepter que Mr le Maire Frédéric JULLIEN réalise **les travaux le plus vite possible**.

Mr le Maire sort de la salle.

Puis mise au vote et approuvé à l'unanimité (6 voix **POUR**)

En attendant de trouver les causes de ce manque d'eau, la Maire de Saint-Auban-sur-Ouvéze s'est proposée de trouver une solution d'urgence au cas où cela devienne nécessaire, par citerne ou par tuyau.

Le maire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil municipal est levée à 18h10.

Le maire,

Mr JULLIEN Frédéric

La secrétaire de séance,

Mme BELAOUS Catherine



A blue ink signature of Mme BELAOUS Catherine.